

# L'accueil breton

Bulletin d'information et de liaison de  
BRETAGNE ACCUEIL - LES BRETONS DU HAVRE ET DES ENVIRONS

Local : 153 rue d'Etretat 76600 Le Havre Tél. : 02 35 43 41 64

Site Internet : [www.bretagne-accueil.com](http://www.bretagne-accueil.com)

**LE MOT DU PRESIDENT**

**OCTOBRE 2012**

## Résolument tournés vers l'avenir

C'est reparti pour une nouvelle saison et ensemble, nous nous fixons l'objectif de miser sur l'avenir de notre Association en travaillant prioritairement sur quelques dossiers :

- Dans le domaine de la promotion en vue de gonfler nos rangs car force est de constater que le nombre de nos adhérents est en baisse. Des pistes en vue de promouvoir nos activités sont en cours d'élaboration,
- Dans le domaine de nos locaux, 2 pistes sont toujours à l'étude :

Après avoir déposé un dossier de demande de travaux pour notre façade auprès du service de l'urbanisme de la ville du Havre, nous allons lancer des appels à devis afin de connaître le montant des travaux à entreprendre (en vue d'une première étape de réhabilitation de notre local).

En parallèle de ces devis, nous faisons tout ce que nous pouvons auprès de la ville du Havre afin d'obtenir la possibilité d'intégrer des locaux associatif municipaux.

Nous espérons que d'ici notre prochaine Assemblée, nous aurons de bonnes nouvelles à vous communiquer sur ce point.

- Dans le domaine de la pérennité de notre Saint-Yves, après l'édition du printemps dernier, l'équipe qui a géré ce projet est reconduite pour 2013 avec pour objectif la réalisation d'une grande fête culturelle bretonne ouverte à tous dans un budget maîtrisé. La particularité de la saint-Yves 2013 sera d'accueillir le concours des bagadou Divroët.

En résumé, les membres du Conseil d'Administration auront du pain sur la planche durant cette saison qui s'ouvre. A suivre ....

Bonne rentrée à toutes et à tous, *rendez-vous le 27 Octobre pour notre prochain stage crêpes et le dimanche 4 Novembre pour le défilé de costume et fest-deiz de notre Association.*

Christophe Lemonnier



Rappel : les membres du comité de rédaction du journal sont toujours à l'affut d'articles, de photos ou toute autre information... Contactez Anne, Céline ou Ronan pour leur soumettre vos propositions !

# AGENDA

## OCTOBRE

**Sam. 6, Le Havre (76),** JUPO Fort de Tourneville -18h30- Concert / Récital par Robert Watt (soliste de cornemuse écossaise, champion du monde soliste en 2006). Il exécutera quelques pièces du répertoire du musique Ecossaise (Musique légère, marches, reels et Pibroch). Renseignements : « piperade » au 06.13.16.76.96 ou and.macfarlane@gmx.fr

**Sam. 13, Carpiquet près de Caen (14),** Fest-Noz animé par le groupe DISTREIN et Chanteuses de Kan Ha Diskan. Soirée organisée par l'association « rêves ».

**Sam. 20, Franqueville St Pierre (76),** 21h, Espace Bourvil, Fest-Noz avec la participation du Trio BHS (Biniou, Bombarde et Guitare), Kanerien Ar Zul, et FORZH PENAOS. Organisation GWEZ, 02.35.80.79.22 ou penmarch29@gmail.com. Tarif 8€

## NOVEMBRE

**Sam. 3, Etretat (76),** 12<sup>ème</sup> Fête du Hareng animée par Les Porcs Autonomes et Mari-Tim

**Dim. 4, Le Havre (76),** Salle François 1<sup>er</sup>, Défilé et présentation de Costumes Bretons organisé par l'association BABHE suivi d'un Fest-Deiz avec des sonneurs de l'asso et Les Porcs Autonomes.

**Judi 15, Le Havre (76),** concert de Nolwenn LEROY aux Docks Océanes à 20h30. Tarif 35/45 €

**Les 16, 17 et 18, à Conches en Ouche (27, près d'Evreux),** Festival « Celtes en Ouche »

*Le 16. Salle des Fêtes 21h00 :*

Le cercle celtique « al laboused mor », Jim Rowlands (Pays de galles, en duo), le groupe Faolan (musiques Irlandaises)

*Le 17. An las à 11h & 15h30 dans les pubs de Conches. 21h, Salle des fêtes : Grand fest-noz avec Ganeoc'h, Doulig, Joa, Soig Sibérial / Cedric*

Le Bozec

*Le 18. à 16h, Concert Orgue / Bombarde avec André Le Meut et Philippe Bataille.*

Renseignement sur [routeducelte.fr](http://routeducelte.fr)

Réservations (fortement conseillé !) au 02.32.34.37.03 ou [route.celte@free.fr](mailto:route.celte@free.fr)

## DECEMBRE

**Sam. 01, Rots (14),** Fest-noz avec le groupe LOENED FALL et les musiciens du cercle danserien caen. Organisation asso des Bretons de caen [danserien.caen@gmail.com](mailto:danserien.caen@gmail.com) ou 02.31.73.65.56

## Les Stages de l'asso. BABHE

Ateliers d'approche de la danse Bretonne pour les enfants de 4 ans à 10 ans animés par Stéphanie, Marion, Anne et Vanessa. Le stage commence à 14h45 et se termine à 17h par un goûter avec les enfants. Lieu : Ecole Dauphine (quartier Saint-François). Inscription à [dansebretonne76@gmail.com](mailto:dansebretonne76@gmail.com) ou 02.35.43.41.64. Première session le Samedi 6 Octobre, puis une fois par trimestre : les Samedi 24 Novembre, 26 Janvier, 23 Février et 11 Mai 2012.

Vous voulez apprendre à faire des crêpes et des galettes : Rien de plus simple ! Alors, rendez-vous au local de Bretagne Accueil, les Samedi 27 Octobre, 10 Novembre et 8 Décembre 2012. Chaque stage sera suivi d'un repas pour déguster les crêpes et les galettes fraîchement réalisées, le tout en musique.

Pour les inscriptions, pour faire les crêpes ou venir les déguster, contacter notre maître crêpier, Gilbert au 02.35.44.60.87.

## LE KIKARECONNUOUQUEC'ESTIDONC ? N°26



La statue qu'il fallait localiser pour notre dernier jeu se trouve à Port Haliguen (Quiberon). Elle fait partie d'un ensemble de deux statues intitulé « l'ondine et le pêcheur ». Ces statues sont sur place depuis Mai 1998. Seule Lucette L. a réussi à localiser cette statue !

Le sculpteur Allemand Karsten Klingbeil nous explique son œuvre : « J'ai créé deux sculptures grandeur nature qui ont été placées de chaque côté de l'entrée du vieux port. Une jeune et jolie ondine qui

semble prête à plonger dans la mer du haut du môle, et, lui faisant face, à l'extrémité de l'autre quai, un vieux pêcheur, assis sur un casier à homards, lève la main pour se protéger les yeux du soleil et mieux regarder l'ondine. Les deux figures ont eu un grand succès auprès de la population et sont devenues une des attractions de Port Haliguen ainsi qu'un but de promenade. Les touristes et les curistes rendent visite aux sculptures et se font photographier près d'elles. »

Pour cette nouvelle édition, saurez-vous nous dire où se trouve cette roue et quelle était son rôle ?

---

### Carhaix : polémique autour des livrets de famille bilingues français-breton

La mairie de Carhaix dans le Finistère, est la première en Bretagne à délivrer des livrets de famille bilingues français-breton. 1500 livrets ont ainsi été délivrés depuis 5 ans, ce qui est illégal...

Cet été, un courrier du tribunal de Grande Instance de Brest rappelle que la loi interdit cette pratique.

Rentrée rocambolesque à la mairie de Carhaix. Alors qu'elle a délivré quelques 1500 livrets de famille bilingues ces 5 dernières années, la vice-procureure du tribunal de Brest invite fin juillet Christian Troadec, le maire de la commune, à faire "toutes les observations nécessaires sur la réalité de cette pratique... dans les meilleurs délais."

Une banale demande de duplicata du livret par une famille du centre-Bretagne au ministère des Affaires étrangères va ressusciter une loi vieille du 18ème siècle.

Panneaux de signalisation routière bilingues, message bilingue sur le répondeur et livrets de famille bilingue, les actions pour promouvoir le breton sont nombreuses et coordonnées par l'office public de la langue bretonne, qui s'étonne de l'interprétation du droit.

Pour les associations culturelles, l'affaire réactive la demande de ratification de la charte européenne des langues régionales. Le maire de Carhaix, lui, va de son côté saisir le tribunal administratif de Rennes.

Source France 3 Bretagne

L'attachement à la Bretagne et à ses couleurs peut parfois créer des polémiques, pour preuve les deux articles ci-dessous....

## **Navigation : Le Gwenn ha Du pavillon hors la loi !!!!!**

Les plaisanciers qui arborent le Gwenn ha Du, le pavillon de la Bretagne, sont hors la loi ! Comme ceux qui hissent le «Jolly Roger», l'emblème noir et blanc des pirates. Les textes réglementaires sont sans équivoque. À part le national, aucun autre pavillon ne peut être arboré à bord des navires de plaisance, de pêche et de commerce.

Si l'on se réfère exclusivement aux textes, les marins plus «Gwenn ha Du» que «Bleu-Blanc-Rouge» s'exposent à une procédure et une amende, sauf à avoir obtenu une improbable dérogation auprès des autorités compétentes. Dans les faits, il existe une certaine souplesse sur le sujet. Seul le fait de ne pas avoir le pavillon national, dans l'équipement obligatoire du navire, peut faire l'objet d'un procès-verbal. Ne pas le hisser, d'accord, mais il faut l'avoir au moins à portée de main. Dans les textes, il est stipulé que le pavillon national doit au moins être arboré à l'entrée et à la sortie des ports, ainsi qu'à quai, les dimanches et jours fériés. Mais combien de plaisanciers s'y plient? À l'inverse, ils sont de plus en plus nombreux à hisser le blanc et noir de la Bretagne plutôt que le Bleu-Blanc-Rouge, pour certains, trop connoté. Sur les navires traditionnels et jusqu'aux navires à passagers de la Brittany Ferries, par exemple, le Gwenn ha Du permet d'afficher son origine et son profond attachement à sa région.

Dans les faits, les verbalisations se font rares concernant les pavillons et leurs mauvais usages. Dans le Finistère, la dernière procédure remonterait à 2006, dans le quartier maritime de Concarneau. Le plaisancier contrevenant en avait été quitte pour un rappel à la loi. « Les agents contrôleurs concentrent leurs efforts sur les éléments de sécurité des navires », confirme Bruno Imprez, de la Direction départementale des territoires et de la mer. « Même s'il est de leur devoir de rappeler les bons usages maritimes.. ». Avec le Gwenn ha Du, les Bretons ont trouvé leur pavillon pirate ! Même couleur, même attachement, avec l'envie d'en découdre en moins.

Source le Télégramme



### **Le drapeau Breton interdit aux J.O. de Londres !**

Thierry Le Sommer, père d'une attaquante de l'équipe de France de football s'est vu interdire d'exhiber le drapeau de sa Bretagne natale, le gwenn ha du, dans un stade de Glasgow lors du match France/USA le 25/07/2012.

« On est fier de notre région, et en plus ça permet à Eugénie de nous repérer dans les tribunes ». Mais les vigiles ont repéré le drapeau : « ils m'ont obligé, très fermement, à relâcher le drapeau et à le ranger. Ils ont prévenu la police et ont tenté de

me sortir manu-militari du stade. Finalement à force de palabres j'ai pu assister à la fin du match mais nous étions surveillés en permanence ».

Si le règlement du CIO stipule en effet que « seuls les nations participantes ont l'autorisation d'exhiber un drapeau à leurs couleurs », le Breton n'est pas convaincu : « qu'on m'explique alors pourquoi des drapeaux Ecossais flottaient partout dans les tribunes »...